

# WattElse?

Électricité

Lumières

Syndicat

Énergie



Septembre 2021 Numéro #2

ON  
Vous  
tient  
au  
courant



Mise en lumière  
Église Saint-Joseph  
Commune de Grandrif  
au coeur du Livradois-Forez

 territoire  
d'énergie  
PUY-DE-DÔME







Chères collègues, chers collègues,

Ces dernières semaines ont été marquantes pour le syndicat. En effet, après plusieurs années de négociations, nous avons signé le nouveau cahier des charges de concession avec ENEDIS et EDF. Cette signature est importante puisque ce contrat définit les modalités de notre future collaboration alors que le réseau électrique s'apprête à être profondément modifié pour accueillir la transition énergétique. Cet accord permet donc le renouvellement d'un partenariat favorisant plus de proximité et un meilleur partage de la gouvernance et de l'information.

Aussi, comme vous le savez, le nouvel exécutif s'est engagé à faire évoluer les compétences du syndicat vers la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables. Afin d'agir consciencieusement, nous avons besoin de connaître vos attentes, vos envies, vos projets pour vos communes, sur ces nouvelles compétences. Pour cela, un questionnaire vous a été envoyé par mail et vous trouverez une version papier dans cette nouvelle newsletter.

Vos retours sont essentiels afin d'élaborer l'avenir du syndicat sur la transition énergétique.

Travaillons ensemble pour le syndicat de demain.

Sébastien GOUTTEBEL

## # Breakingnews

## # GroupedeTravail



### Visite de la chaufferie de Saint-Germain-Laval (42)

Le groupe de travail «Transition énergétique et production d'énergies renouvelables» a rendu visite au SIEL - TE42.

Durant cette visite, les élus de TE63 ont pu découvrir

la chaufferie bois de Saint-Germain-Laval et échanger sur la transition énergétique et les démarches nécessaires, avec un syndicat pionnier dans le domaine. Cette découverte s'inscrit dans notre volonté de faire évoluer les compétences de TE63 vers la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables.

Suite à cette visite, nous avons rédigé un questionnaire, à votre attention, qui a pour but de recenser vos besoins, idées, projets sur vos communes afin de cibler les actions prioritaires à mettre en oeuvre.



### Signature du nouveau cahier des charges de concession

Vendredi 25 Juin 2021, à la suite de la présentation du Compte-Rendu d'Activité de Concession (CRAC) 2020, Sébastien GOUTTEBEL, Cyrille MOREAU (ENEDIS) et Christian MISSIRIAN, représenté sur la photo par Thierry MEGE (EDF) ont signé le nouveau cahier des charges de concession pour les 30 prochaines années.

Il prendra effet au 1er Janvier 2022.

### Création et participation dans la SAS Puys d'Énergies



Lors du Comité Syndical du 24 Juin 2021, les délégués de TE63 ont voté pour la création de la SAS Puys d'Énergies en partenariat avec le Conseil Départemental.

Cette société est un outil au bénéfice des territoires. Son objectif est d'accompagner les collectivités publiques dans les démarches de développement de production des énergies renouvelables. Pour cela, elle pourra étudier et déployer des solutions de production comme le solaire, la géothermie, l'hydroélectricité et la biomasse.

TE63 et le Conseil Départemental sont actionnaires de la société à 50% chacun.

## # Nouvellearrivée



### L'équipe de Territoire d'Énergie 63 - SIEG s'est agrandie !

Lucie Aucouturier nous a rejoint le 31 Mai au poste de Chargée de Communication.

Ses missions sont de développer la communication de TE63 et de créer de nouveaux outils de communication pour être toujours au plus près des communes et des délégués.

Lucie sera amenée à vous rencontrer lors de ses déplacements dans vos communes.

# # Certificats d'Économies d'Énergie

## Les CEE



### UN DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE

Instauré en 2005 par la loi POPE et mis en place pour promouvoir les économies d'énergie, le mécanisme des CEE **oblige l'ensemble des acteurs à prendre part à la réalisation d'économies d'énergie.**



### UN LEVIER FINANCIER

Pour les «**éligibles**» : ils peuvent bénéficier d'**aides techniques et/ou financières** pour leurs projets de maîtrise de l'énergie. Par exemple, c'est grâce à ce dispositif que sont octroyés aux particuliers les primes énergies pour la réalisation d'un projet d'isolation ou le remplacement de son système de chauffage.

Pour une collectivité, les CEE peuvent servir à **financer une partie de l'investissement** initial en matière de transition énergétique. Selon le type de travaux et le prix de vente du moment, la collectivité peut espérer entre **5 et 15% du coût des travaux.**

## Les ACTEURS

### Les OBLIGÉS



Distributeurs de carburant automobile (Total, BP...)



Fournisseurs d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid (EDF, Engie, ...)



Fournisseurs de fioul domestiques

### Les ÉLIGIBLES



Collectivités



Entreprises



Ménages



Bailleurs sociaux et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)



Sociétés d'Économie Mixte (SEM) et publiques locales donc l'objet est l'efficacité énergétique

## FONCTIONNEMENT

L'État a imposé aux « obligés », d'économiser un montant défini d'énergie, exprimé en **KWh cumac**. Sur une période donnée, **chacun doit contribuer à la réalisation d'un volume précis d'économies d'énergie** (produire un nombre suffisant de CEE). Pour cela, ils peuvent :



**Inciter à réaliser des économies d'énergie**, en octroyant des **aides financières** aux particuliers pour la réalisation des **travaux d'énergie**. Ils peuvent de cette manière faire valoir la quantité d'énergie économisée grâce à eux auprès de l'Etat.



**Financer** ou **participer** à certains programmes de formation, d'innovation... qui sont éligibles au dispositif.



Acheter des **certificats verts** sur le marché des CEE.

## Qu'est-ce qu'un KWh cumac ?

Chaque **KWh cumac** économisé permet la production d'un CEE. L'abréviation CUMAC provient de la contraction de «cumulé» et «actualisé». Dans la pratique, cela revient à imaginer **ce qui aurait été consommé si les actions n'avaient pas été entreprises**.

# # Parole de Technicien



**Julien BLEUSET**  
Chargé d'affaires  
Éclairage Public  
Référént Entretien,  
SIG et CEE

### Comment TE63- SIEG génère des CEE ?

À chaque projet de mise en conformité et de rénovation de l'éclairage public réalisé avec les communes, TE63-SIEG génère des CEE. À travers la création de ces CEE, il ne faut pas voir uniquement le gain financier (engendré par la revente) car c'est une petite proportion de l'investissement final. Cependant, cela permet également aux collectivités de diminuer les nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne), de maîtriser la consommation d'énergie (horloge astronomique) et de réduire la consommation électrique (abaissement et/ou coupure nocturne) à travers la rénovation des parcs d'éclairage public.

### Voilà maintenant 10 ans que le TE63 - SIEG génère des CEE, qu'est-ce que cela représente ?

À travers les diverses mises en conformité et rénovation de l'éclairage public sur notre territoire, nous avons cumulé sur cette période un total de 166 640 000 kWh cumac, ce qui représente une somme d'environ 1 300 000€. Cette somme est réinjectée dans le budget Éclairage Public de Territoire d'Énergie afin de financer de nouveaux projets.

# # Histoire de Territoire

## TE63 participe à l'embellissement du territoire

Grandrif (commune de 196 habitants dans le sud-est du département) est un bon exemple de projets que Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme a pu mener dans le cadre de la compétence Éclairage Public et enfouissement de réseaux. Sur cette commune, TE63 a contribué à une action de rénovation et de mise en conformité des installations, réalisées en 2018 avec le changement de 3 armoires de commandes et la réfection de 48 lanternes.

S'en est suivi un aménagement du bourg avec l'installation de 11 lanternes décoratives, 5 candélabres ainsi que l'enfouissement d'environ 1 km de réseaux d'éclairage public. Ces travaux ont permis à la commune d'achever l'aménagement du bourg avec la mise en valeur de l'église avec 12 projecteurs LED, en 2019.



En complément, la commune a également bénéficié du programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) et CEE-TEPCV, qui lui ont permis la pose de 5 lanternes fonctionnelles, 15 lanternes décoratives et 2 projecteurs pour le clocher de l'église.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes étalées sur 3 ans (de 2018 à 2020). L'investissement global en Éclairage Public s'élève à environ 125 000€ avec un financement à hauteur de 50% de TE63.

Les économies engendrées par ces travaux (consommation divisée par deux) ont permis à la commune de réaliser la mise en valeur de l'église. Ces actions illustrent bien l'accompagnement de nos équipes dans le monde rural et l'aménagement du territoire.



# # Panneaux de Chantier

Plus de 150 panneaux ont été réalisés et sont en cours de diffusion auprès des entreprises titulaires de marché public. Ils reprennent la nouvelle charte graphique de TE63 - SIEG.

Les entreprises les installeront sur les chantiers sur voie publique à la fois dans un objectif d'information et de sécurité.



36 rue de Sarliève

Centre d'affaires du Zénith - CS 20004

63808 COURNON D'AUVERGNE Cedex

Tél : 04 73 34 24 10

Fax : 04 73 34 19 13

Mail : [communication@te63-sieg.fr](mailto:communication@te63-sieg.fr)

Site internet : [www.sieg63.com](http://www.sieg63.com)